

AUREA

Groupe européen dédié
à l'économie circulaire

Assemblée générale Mixte du 22 juin 2017

Compte-rendu

L'assemblée générale mixte du groupe AUREA, qui s'est tenue le 22/06/2017 sous la présidence de Monsieur Joël PICARD, a approuvé à une large majorité l'ensemble des résolutions figurant à l'ordre du jour à l'exception de la 16^{ème} résolution (augmentation de capital réservée aux salariés).

Nombre d'actions composant le capital social :	11 691 987
Nombre d'actions ayant le droit de vote (*) :	11 537 270
Nombre de droits de vote nets (**) :	18 411 558
Nombre de droits de vote des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance :	15 500 614

Quorum obtenu : le total des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance représente 8 353 090 actions, soit 72,40% des actions ayant le droit de vote.

(*) 11 691 987 actions composant le capital – 153 517 actions autodétenues – 1 200 actions détenues par le contrat de liquidité
(**) Incluant les droits de vote double, déduction faite des actions d'autocontrôle (programme de rachat et contrat de liquidité)

RESOLUTIONS A TITRE ORDINAIRE

1^{ère} résolution	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 et quitus aux administrateurs.	Adoptée Pour 15 500 604 Contre 10 Abstention 0
2^{ème} résolution	Affectation du résultat des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016.	Adoptée Pour 15 500 614 Contre 0 Abstention 0
3^{ème} résolution	Option de paiement des dividendes en numéraire ou en actions.	Adoptée Pour 15 500 614 Contre 0 Abstention 0
4^{ème} résolution	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31/12/2016.	Adoptée Pour 15 500 604 Contre 10 Abstention 0
5^{ème} résolution	Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce.	Adoptée Pour 15 500 604 Contre 10 Abstention 0
6^{ème} résolution	Autorisation à donner au conseil d'administration pour opérer sur les actions de la société.	Adoptée Pour 15 499 234 Contre 1 380 Abstention 0

7^{ème} résolution	Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribués au président directeur général.	Adoptée Pour 15 500 604 Contre 10 Abstention 0
8^{ème} résolution	Pouvoirs pour formalités.	Adoptée Pour 15 500 614 Contre 0 Abstention 0
RESOLUTIONS A TITRE EXTRAORDINAIRE		
9^{ème} résolution	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, (i) d'augmenter le capital social par émission de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la société ou par incorporation de bénéfices, primes, réserves ou autres et/ou (ii) d'émettre des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance.	Adoptée Pour 15 500 614 Contre 0 Abstention 0
10^{ème} résolution	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public, (i) d'augmenter le capital social par émission de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la société et/ou (ii) d'émettre des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance.	Adoptée Pour 13 554 135 Contre 1 946 479 Abstention 0
11^{ème} résolution	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par placement privé, (i) d'augmenter le capital social par émission de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la société et/ou (ii) d'émettre des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance.	Adoptée Pour 13 554 135 Contre 1 946 479 Abstention 0
12^{ème} résolution	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en cas d'offre publique d'échange initiée par la société.	Adoptée Pour 13 554 135 Contre 1 946 479 Abstention 0
13^{ème} résolution	Délégation de pouvoirs à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.	Adoptée Pour 13 554 135 Contre 1 946 479 Abstention 0
14^{ème} résolution	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital, avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires.	Adoptée Pour 14 011 636 Contre 1 488 978 Abstention 0
15^{ème} résolution	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce.	Adoptée Pour 15 500 614 Contre 0 Abstention 0
16^{ème} résolution	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'une augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre des articles L.3332-18 et L.3332-19 du Code du travail.	Rejetée Pour 217 773 Contre 15 282 841 Abstention 0
17^{ème} résolution	Pouvoirs pour formalités.	Adoptée Pour 15 500 614 Contre 0 Abstention 0
18^{ème} résolution	Création de "censeurs" au sein du conseil d'administration – Modification corrélative des statuts	Adoptée Pour 15 500 604 Contre 10 Abstention 0

Dans sa 3^{ème} résolution, l'assemblée générale a décidé d'offrir à chaque actionnaire une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions, à concurrence de 0,10 € par action.

Le prix de l'action remise en paiement du dividende, correspondant, en application de la loi et des règlements, à 90% de la moyenne pondérée par les volumes des cours de clôture des 20 séances de bourse précédant le jour de la décision de la mise en distribution diminuée du montant net du dividende et arrondie au centime immédiatement supérieur, a été ainsi arrêté à 6,62 €.

Les actionnaires pourront exercer leur option à compter du 27 juin 2017 jusqu'au 17 juillet 2017 inclus. Après l'expiration de ce délai, le dividende sera payé en numéraire, le règlement intervenant le 26 juillet 2017.

AUREA est un pôle de regroupement de PME spécialisées dans le développement durable. Le groupe, pur acteur de l'économie circulaire, est leader en Europe de la régénération des huiles noires moteur, pour la fabrication de roues à bandages à partir de pneus usagés et dans le recyclage du PVC rigide. Il est également recycleur de plastiques complexes et d'emballages, recycleur et affineur d'aluminium, recycleur de cuivre et producteur d'alliages cuivreux, spécialiste du traitement et du recyclage du zinc, du plomb et du cadmium. Le groupe est aussi un acteur reconnu du traitement et de la décontamination de déchets mercuriels, d'eaux polluées aux hydrocarbures.

Euronext Paris Compartiment C - Code ISIN FR 0000039232 - Mnémonique AURE

www.aurea-france.com



AURE
LISTED
EURONEXT

Joël PICARD

AUREA
Tél 01 53 83 85 45
contact@aurea-france.com

Vos contacts

Communiqué du 23/06/2017 après bourse

Camille TRÉMEAU

TSAF - Groupe VIEL
Tél 01 40 74 15 45
camille.tremeau@tsaf-paris.com